

L'agenda

COIGNIERES

◆ Conte musical

Le théâtre Alphonse-Daudet propose un conte musical "La Boîte à musique", samedi 15 janvier, à 17h. Pour les enfants de 2 à 5 ans. Tarif unique : 4 euros. Rens. au 01 30 62 36 00.

MAUREPAS

◆ Vœux du maire

Les vœux du maire à la population se dérouleront vendredi 14 janvier, à 19h, à la salle des fêtes (zone d'activités de Pariwest).

◆ Exposition

Du mercredi 19 au dimanche 23 janvier, l'hôtel de ville accueille l'exposition de photographies "Ville(s)", de Stéphane Traversini. Ce Maurepasien livre sa vision de Saint-Quentin-en-Yvelines. Horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8h45 à 12h et de 14h à 17h, jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 19h, samedi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Entrée libre.

◆ Inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2011/2012 se déroulent jusqu'au 28 février pour les enfants en maternelle nés en 2008 et 2009 (de janvier à mars), et pour les enfants en élémentaire (rentrant en cours préparatoire nés en 2005). Rens. au 01 30 66 54 35.

MAUREPAS

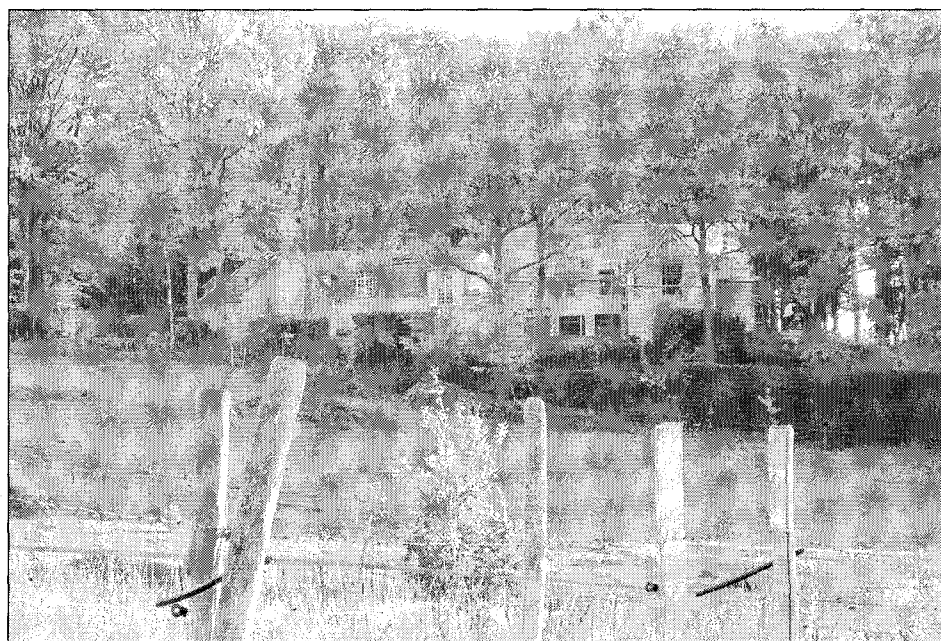
Trois associations dénoncent le «déboisement» de la forêt

LA CONSTRUCTION d'une maison au village provoque la polémique. Trois associations de protection de l'environnement, Maurepas d'hier et d'aujourd'hui, l'Association des amis des bois de Maurepas et la Vallée aux chevaux, dénoncent des travaux «qui portent atteinte à ce site», situé à proximité du donjon de Maurepas (XII^e siècle).

Tout débute en septembre dernier. Alertées par des habitants, les associations découvrent que dans cette propriété privée, située dans le Bois Prud'homme, actuellement en cours d'agrandissement, plusieurs arbres ont été abattus.

«Cette maison dénature le paysage»

«Le permis de construire n'autorisait en aucune façon l'abattage des arbres tel que cela a été pratiqué. Maintenant, on ne voit plus que ça ! Cette maison dénature le paysage. Ce déboisement porte atteinte de manière irrémédiable à un site apprécié de tous les



◆ Pour les associations de protection de l'environnement, cette construction de maison, située en bordure de forêt, «porte atteinte à un site apprécié des Maurepasiens».

Maurepasien», déplorent les associations qui craignent «une hémorragie. On a peur que cela continue. Si on laisse faire, d'ici quelques années, il n'y aura plus de Bois Prud'homme...»

Par ailleurs, les associations s'interrogent sur les travaux d'agrandissement en eux-mêmes de la maison. «Nous

pensons que ce permis de construire est litigieux dans la mesure où la zone est totalement inconstructible», expliquent les associations. «Sur les quatre arbres abattus, trois étaient malades. Ils risquaient de s'effondrer», rétorque le propriétaire des lieux qui indique avoir «prévu de replanter des arbres, ce

qui ne nous avait pas été demandé».

Concernant l'agrandissement, «le permis a été autorisé par la mairie», ajoute le propriétaire. Ce que confirme le maire (DVG) Georges Mougéot : «Le permis a été déposé régulièrement. Tout a été fait dans les règles».

Alexandre Marquet

Tamdem à Camus

La troupe théâtrale Tamdem propose son spectacle "La Méthode Olivier", samedi 22 janvier, à 20h30, à l'espace Albert-Camus. Pièce écrite par Vincent Daenen et Benjamin Dumont et mise en scène par Damien Croisot et Charly Gredt.

Tarifs : 5 et 7 euros.

• Rens. au 01 30 50 90 40 ou <http://resa.tamdem.asso.fr>

Matinée dansante

Pour fêter la nouvelle année mais aussi la Chandeleur, le comité de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Maurepas organise une matinée dansante dimanche 30 janvier, à 14h, à la salle des fêtes (rue Evariste-Galois, zone d'activités Pariwest).

Au cours de celle-ci, animée par Jean-Claude et Bernard, sera effectué le tirage d'une tombola. Des billets seront en vente sur place. Ouvert à tous.

• Rens. au 01 30 50 23 93.